

marche des fiertés

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

PARIS-ÎdF 2023

GUIDE D'INSCRIPTION



六六六六六六六六
Inter-LGBT
L'INTERASSOCIATIVE LESBIENNE, GAIE, BI ET TRANS

Guide d'inscription

La Marche des Fiertés LGBT+ 03

Conditions d'inscription 05

Calendrier & horaires 06

Sécurité 08

Limitations 09

Carré de tête 10

Organisme sponsorisé 10

Redevance SACEM 10

3 mn de silence en hommage des victimes du VIH-SIDA 11

Octroi, arrivée, conseils 11

Formulaire d'inscription 12

LA MARCHÉ DES FIERTÉS LGBT+ DE PARIS/ÎDF

Depuis plus de 40 ans, lesbiennes, gays, bi•e•s, trans, intersexes, queers, ami•e•s et alli•e•s, nous marchons pour l'Égalité des droits, contre les discriminations, pour vivre et nous épanouir dans nos corps, dans nos genres, dans nos vies, dans nos familles. Depuis plus de 40 ans, nous marchons par dizaines de milliers dans une ambiance festive mais politique par essence pour faire progresser ces combats et la société, pour dire aux jeunes se découvrant LGBT qu'ils ne sont pas seul•e•s, parce que nous sommes fier•e•s de ce que nous sommes !

UNE MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ

La Marche des Fiertés trouve son origine dans la Gay Pride, née après les événements de Stonewall (New York) en 1969. Au fil des années, le mouvement s'est amplifié et étendu à de nombreux pays, dont la France depuis 1981. La Marche des Fiertés est, depuis plus de 20 ans, un événement annuel majeur, à la fois revendicatif et festif. Elle rassemble chaque année plus d'un demi-million de personnes, grâce à une organisation comprenant plus de 200 bénévoles. L'égalité des droits entre les personnes hétérosexuelles et cisgenres et les personnes LGBT+ en est l'une des revendications principales. C'est le plus grand événement LGBT+ de France. Elle draine une foule considérable venue de la région parisienne, mais aussi de province et de l'étranger. Avec le marathon de Paris et la Technoparade, la Marche des Fiertés est l'un des trois plus importants événements de plein air de la capitale. Elle regroupe plus de 90 organismes, des associations luttant

contre les LGBTphobies, des associations de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, des partis politiques, des organisations de défense des droits humains, des syndicats, des réseaux internes LGBT issues de grandes entreprises et, enfin, des établissements commerciaux.

UNE MARCHÉ NON LUCRATIVE

La Marche est organisée depuis plus de 10 ans par l'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans (Inter-LGBT). L'Inter-LGBT regroupe environ 60 associations et a pour mission de lutter contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales. L'organisation de la Marche est entièrement bénévole. Des représentant•e•s des associations membres de l'Inter-LGBT se réunissent tout au long de l'année pour préparer l'événement. Les fonds récoltés à l'octroi et les frais d'inscription servent à financer la Marche de l'année suivante et des projets interassociatifs. L'Inter-LGBT est reconnue d'intérêt général.

UNE GRANDE ARRIVÉE FESTIVE ET REVENDICATIVE

A la fin de la Marche des Fiertés, l'Inter-LGBT organise un grand podium Place de la République. De nombreux artistes de renommée internationale viendront assurer un grand concert gratuit et des personnalités et représentant•e•s d'associations délivreront des messages de prévention santé et de lutte contre les discriminations.



De Stonewall à aujourd'hui : 53 ans de luttes à continuer

Date limite d'inscription 10 juin 2023

Les dossiers incomplets
ne pourront être pris en
compte et l'inscription
ne pourra donc pas être
validée.



Conditions d'inscription

S'inscrire en ligne

Une inscription 100% dématérialisée sur notre site internet

<http://marche.inter-lgbt.org>

Être assuré

Fournir une **attestation d'assurance de Responsabilité Civile** à jour de votre organisme

S'engager à respecter les consignes

L'organisme doit **respecter l'ordre de Marche et les consignes de l'Inter-LGBT** afin de permettre le bon déroulement de la Marche. L'organisme s'engage à nommer un·e référent·e sécurité qui sera tenu·e de participer à la réunion technique de préparation de la Marche.

Toutes les informations contenues dans votre dossier resteront confidentielles, elles seront utilisées par l'Inter-LGBT uniquement pour l'organisation de la Marche des Fiertés et ne seront pas exploitées à d'autres fins. L'Inter-LGBT, en tant qu'organisatrice, se

réserve le droit de refuser toute inscription à la Marche des Fiertés LGBT+ de Paris /Île-de-France 2023.

Les données personnelles ne seront conservées que jusqu'au 30 juin 2024.



Calendrier & horaires

//2023 **10 juin**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Une confirmation de votre inscription vous sera adressée dans les 5 jours à compter de la réception de votre dossier si celui-ci est complet avec règlements acquis.

//2023 **02-30
juin**

LA QUINZAINE DES FIERTÉS

Cet événement annuel militant et festif propulse la capitale dans un mois d'intense visibilité lesbienne, gaie, bisexuelle, pansexuelle, trans et queer.

//2023 **15 juin**

19h00 - 22h00 : Réunion technique obligatoire avec les responsables des organismes participants

Salle des Fêtes de la Mairie du 10^e
72 rue du Faubourg Saint-Martin

Nous aborderons les contraintes techniques et réglementaires, la prévention des risques liés au bruit et à l'alcool (avec une intervention de nos partenaires du Point Prévention-Santé), et la sécurité sur la Marche (pour les participant·e·s et le public).

Présentation de l'ordre de Marche et cocktail de lancement.

//2023 **22 juin**

Conférence de Presse avant Marche

Samedi 24 Juin

09h00 - 11h30

**Accueil des cortèges participants dans la zone de préparation.
Ne pas arriver avant 9h00 car la circulation dans la zone de
préparation ne sera pas encore coupée et votre véhicule ne
pourra donc pas stationner.**

**Essais sonorisations 15 minutes maximum entre 11h00 et
11h30**

13h30 - 14h00

Discours au niveau de la banderole en tête de cortège

14h00

Départ de la Marche

16h30

3 minutes de silence en hommage aux victimes du VIH-SIDA

À partir de 17h00

Arrivée Place de la République

Sécurité

L'Inter-LGBT n'est pas responsable des incidents pouvant survenir avant, durant ou après la Marche. L'organisme participant à la Marche est seul responsable de la sécurité sur et autour de son cortège. L'organisme se doit de disposer d'**une assurance de Responsabilité Civile à jour** dont il fournira une attestation lors du dépôt du dossier.

Que l'organisme doit nommer un·e référent·e sécurité pour la

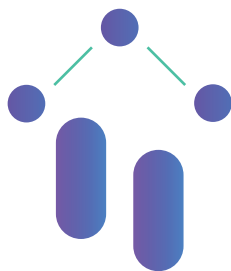
Marche, dont les coordonnées nous seront communiquées dans ce dossier. Ce·tte référent·e sera l'interlocuteur·trice privilégié·e de l'Inter-LGBT et sera responsable de la sécurité de son organisme durant la Marche. Ce·tte référent·e s'engage à participer à la réunion technique de préparation de la Marche. Il ou elle devra être présent·e dans le cortège toute la durée de la Marche et ne pourra donc pas représenter son organisme au carré de tête.

Cordes de sécurité

Si l'organisme utilise des tricycles ou des vélos, il doit prévoir un minimum de trois personnes selon sa longueur pour assurer la sécurité devant son cortège, ainsi qu'une corde de longueur suffisante. Ceci a pour but de protéger les participant·e·s, mais aussi de vous aider à traverser la foule très compacte.

Tricycles, vélos

Trois personnes doivent tendre une corde devant le cortège



Groupes à pieds

il est fortement conseillé d'avoir une corde de sécurité devant au minimum et en fonction de l'importance du groupe

Limitations

Dans le cadre d'une démarche éco-responsable, l'Inter-LGBT ambitionne de réduire son empreinte sur l'environnement et met en place un format de cortège impliquant de nouvelles limitations.

L'organisme s'engage à respecter l'intégralité des limitations énumérées ci-dessous.

Si l'organisme souhaite participer avec un cortège autre qu'à pied, ce dernier doit être conforme aux règles suivantes :

- + À l'exception des tricycles, vélos, rosalies, tandem, l'organisme ne peut défiler qu'avec un seul et unique véhicule non motorisé.
- + Hauteur maximale du cortège - décorations comprises : **4 mètres**.
- + Longueur maximale du cortège : **6 mètres**.
- + Si une sonorisation est utilisée, sa puissance ne doit pas excéder **15 kilowatts**
Le niveau sonore ne devra jamais dépasser les **100 dB**.

Dans le but d'assurer la sécurité de la Marche, l'organisme s'engage, de plus :

- + À ne faire venir aucun animal dans le cortège.
- + À ne vendre aucune marchandise au sein du cortège (y compris des produits dérivés de l'organisme), car cela ralentit le cortège et peut entraîner des mouvements de foule).
- + À ne pas jeter ou distribuer des objets (risques de mouvements de foule).
- + À ne distribuer ou vendre aucune boisson alcoolisée et à s'assurer que les membres de son cortège ne consomment pas de boisson alcoolisée.

Dans l'optique de réduire les déchets produits par la Marche, l'organisme :

- + S'engage pendant la durée de la Marche à ne pas dégrader l'espace public partagé, notamment pour ce qui est de la propreté des rues et trottoirs parisiens.
- + Essaiera de limiter la diffusion de documents papiers notamment en papier glacé.
- + Favorisera l'usage de décorations réutilisables afin d'éviter les décorations à usage unique.
- + N'utilisera pas de confettis non biodégradables.
- + Est invité à trier ses déchets, notamment en bacs jaunes pour les déchets recyclables à l'issue de la manifestation et en particulier sur la zone départ comme sur la zone de démontage.

Banderole de tête

Si l'organisme est une association, un collectif ou un syndicat, il pourra se faire représenter à la banderole de tête par une ou deux personnes de son choix (hors référent•e sécurité), sous réserve d'une approbation du conseil d'administration. Cependant, la

banderole de tête affichera le mot d'ordre choisi pour cette édition de la Marche des Fiertés, cette représentation ne sera acceptée que si l'organisme déclare soutenir pleinement ce mot d'ordre.

Organisme avec partenaire commercial

Si l'organisme est une association, un syndicat, ou un parti politique qui souhaite s'appuyer sur une entreprise de son choix pour le financement de son cortège, **il s'engage à ce que sa propre surface de communication sur le véhicule reste supérieure à celle de l'entreprise, soit**

70% pour l'organisme et 30% pour le sponsor. Dans ce cas, le nom de l'entreprise partenaire devra être indiqué dans le dossier d'inscription. Les organismes sont tenus de respecter la loi sur l'affichage publicitaire : **les marques de tabac et d'alcool, en particulier, sont interdites.**

Redevance SACEM

Si l'organisme diffuse de la musique pendant la Marche, une **redevance obligatoire** est due à la SACEM.

L'Inter-LGBT, en tant qu'organisatrice,

se charge de collecter l'ensemble des redevances dues pour la diffusion de musique par les participant•e•s, et se chargera de faire un paiement unique à la SACEM.

Trois minutes de silence en hommage aux victimes du VIH-SIDA

Cette année encore, la Marche des Fiertés sera solidaire des personnes mortes du sida et vivant avec le VIH.

C'est pourquoi nous demandons à tou•te•s les participant•e•s de **couper OBLIGATOIREMENT leur sono à 16h30**, de diffuser un son de corne de brume (à télécharger sur le site officiel de la Marche), et **de respecter trois minutes de**

silence. L'intégralité du MP3 devra être diffusé : 1 minute de corne de brume, suivi de 3 minutes de silence, et enfin 30 secondes de corne de brume. Nous comptons sur vous pour faire respecter cette consigne par votre DJ.

Arrivée

La sonorisation devra être définitivement coupée à l'arrivée Place de la République.

Aucune animation sonore ne sera permise sur la place, car un podium assurera une animation musicale sur ce lieu. Les cortèges seront guidés vers le lieu de démontage. L'organisme s'engage à faire respecter les consignes de démontage des cortèges.

Conseils

N'oubliez pas de prévoir un nombre suffisant de bouteilles d'eau pour vos membres et de la crème solaire. D'autre part, munissez-vous de bouchons d'oreilles, surtout si vous avez une grosse sono. Enfin, prévoyez des sacs poubelles, car les poubelles de rue sont vite pleines !

Présentation de l'organisme & Coordonnées de votre organisme

1 – PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme *

Il s'agit du nom qui sera affiché sur les support de communication des organismes défilant

Typologie de l'organisme *

Association loi 1901

Collectif d'associations loi 1901

Syndicat

Parti politique

Institution publique

Organisme privé à but non lucratif

Commerce LGBT

Réseau interne d'entreprise

Entreprise

Pour un collectif, l'organisme représentant :

Champ d'activité de l'organisme *

Action sociale

Convivialité

Culturel

Étudiants & éducation

Festif

Parentalité

Politique

Prévention santé

Monde du travail

Sport

Autre

Descriptif de votre organisme *

Ce texte doit être relativement court et succinct car il sera utilisé pour vous présenter au passage de l'Octroi

2 – COORDONNÉES DE VOTRE ORGANISME

NB : si vous êtes un collectif, le nom et les coordonnées à indiquer ci-dessous sont ceux de l'organisme qui représente le collectif auprès de l'Inter-LGBT dans le cadre de la Marche 2022.

Nom officiel et complet *

Adresse *

Code Postal *

Ville *

Site internet

[← PAGE PRÉCÉDENTE](#) [PAGE SUIVANTE](#)

Qui êtes-vous ?

MENU

↑

Les contacts de votre organisme

Contacts clés

Votre organisme souhaite-t-il être listé comme participant pendant la Marche ?

- L'organisme participe et défilera pendant la Marche
 L'organisme participe SANS défiler

Si vous êtes un organisme associé à une entreprise partenaire, indiquez ici le nom de cette dernière

L'organisme s'engage à ce que sa propre surface de communication sur le véhicule soit supérieure à celle de l'entreprise

Vous pouvez nous indiquer vos souhaits de rapprochement avec un autre organisme (lequel devra nous exprimer un souhait identique pour qu'il soit pris en compte)

Si l'organisme désire être présent dans le banderole de tête (à condition que celui-ci déclare soutenir pleinement le mot d'ordre)

Précisez : nom d'usage, prénom d'usage, téléphone et courriel

7 - MOT D'ORDRE

Le mot d'ordre sera communiqué fin mai. Vous serez contacté par l'Inter-LGBT pour connaître votre position sur le soutien ou non du mot d'ordre.

8 - PRÉSENCE DANS LE CORTEGE

Utiliserez-vous un (ou des) véhicule(s) non-motorisé(s) ? *

- Aucun
 Oui, un ou plusieurs véhicule(s) non-motorisé(s)

Est considéré comme véhicule tout élément à partir d'une roue au sol qu'il soit motorisé ou non

Nombre de véhicules

Type de véhicule *

- Véhicule(s) non motorisé(s)

Merci de préciser ci-dessous le détail de vos vélos, rosalie etc.

Longueur de votre "convoi" *

mètres

6 mètre maximum

Hauteur de votre "convoi" *

mètres

maximum 4 mètres

9 - SONORISATION

Est-ce que votre installation est sonorisée ? *

- Oui
 Non

Puissance de la sonorisation *

kW

Les accordés fournis par le D1 ou du D1 s'ajoutent en cas de plusieurs D1 *

Cortège, Mot d'ordre, Véhicules et Sonorisation

Vous êtes sponsorisé ?

Renseignez l'entreprise partenaire

Votre organisme souhaite-t-il être listé comme participant et défilé pendant la Marche ?

- L'organisme participe et défilera pendant la Marche
 L'organisme participe SANS défilé

Si vous êtes un organisme associé à une entreprise partenaire, indiquez ici le nom de cette dernière

L'organisme s'engage à ce que sa propre surface de communication sur le véhicule reste supérieure à celle de l'entreprise

Vous pouvez nous indiquer vos souhaits de rapprochement avec un autre organisme (lequel devra nous exprimer un souhait identique pour qu'il soit pris en compte)

Si l'organisme désire être présent dans le carré de tête (à condition que celui-ci déclare soutenir pleinement le mot d'ordre)

Précisez : nom d'usage, prénom d'usage, téléphone et courriel

7 - MOT D'ORDRE

Le mot d'ordre sera communiqué fin mai. Vous serez contacté par l'Inter-LGBT pour connaître votre position sur le soutien ou non du mot d'ordre.

8 - PRÉSENCE DANS LE CORTÈGE

Utiliserez-vous un (ou des) véhicule(s) non motorisé(s) ? *

- Aucun véhicule
 Oui, un ou plusieurs véhicule(s) non motorisé(s)

Est considéré comme véhicule tout élément à partir d'une roue au sol

Nombre de véhicules non motorisés

Type de véhicule *

- Vélo(s), tricycle(s)
 Rosalie(s), tandems
 Autre véhicule non motorisé

Les véhicules non motorisés ne peuvent pas dépasser les 6 mètres. Attention, les véhicules non motorisés à 4 roues devront impérativement défilé l'un derrière l'autre pour des questions de sécurité.

Longueur de votre "convoi" *

mètres

6 mètres maximum pour les véhicules non motorisés

Hauteur de votre "convoi" *

mètres

maximum 4,30 mètres

9 - SONORISATION

Est-ce que votre installation est sonorisée ? *

- Oui
 Non

Puissance de la sonorisation *

Calcul du montant de votre participation

Définir vos options

Calculez le montant de votre participation selon votre type d'organisme et vos options

Rejoignez-nous à la Marche des Fiertés LGBT+ de Paris et Ile-de-France le samedi 24 juin 2023

Les organismes qui désirent rejoindre le cortège de la Marche des Fiertés de Paris et Ile-de-France le samedi 24 juin 2023 doivent remplir ce dossier d'inscription exclusivement par Internet.

Pour vous aider à préparer votre inscription, veuillez consulter le [Guide d'inscription](#) (page 4Mo). Ce Guide contient notamment des informations complémentaires sur le déroulement de la manifestation.



Votre participation en tant qu'organisme non lucratif *

- [SANS partenaire commercial] : 0 €
- [AVEC partenaire commercial] : 150 €

Votre participation en tant qu'organisme/institution publique *

- Merci de contacter la coordination à marche@inter-lgbt.org

Redevance SACEM obligatoire si sonorisé *

- Aucune diffusion musicale : 0 €
- Forfait de droit d'auteur et de droits voisins (Tous types de diffusion musicale : DJ, orchestres, musiques enregistrées,...) : 110 €

Si l'organisme diffuse de la musique pendant la Marche, une redevance obligatoire est due à la SACEM. L'Inter-LGBT est chargée de collecter et de lui reverser l'ensemble des redevances

Cagnotte Marche des fiertés de Paris et Ile-de-France 2023

<https://www.helloasso.com/associations/inter-lgbt/collectes/cagnotte-marche-des-fiertés-de-paris-et-d-ile-de-france-2023>

< PAGE PRÉCÉDENTE PAGE SUIVANTE >

Paiement par Carte Bancaire

<https://www.helloasso.com/associations/inter-lgbt/evenements/marche-des-fiertés-2023>

Paiement par Virement Bancaire

Veuillez contacter marche@inter-lgbt.org pour obtenir l'IBAN de l'Inter-LGBT

Paiement par Chèque

Envoyez votre chèque à l'ordre de Inter-LGBT :

Inter-LGBT - Marche des Fiertés

c/o Maison des associations de l'IIIème

Boîte n°8

5 rue Perrée 75003 PARIS.

Attestation d'assurance, Engagements et Signature

Attestation d'assurance de Responsabilité Civile à jour de votre organisme

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

TRANSFÉRER



Si vous ne l'avez pas au moment de l'inscription, veuillez l'envoyer par courriel AVANT le 10 juin à marche@inter-lgbt.org

Les fichiers doivent peser moins de **2 Mo**.

Extensions autorisées : **jpg jpeg png bmp tif pdf doc docx**.

Options de paiement de votre participation :

Paiement par **Carte Bancaire** via [Helloasso.com](https://helloasso.com)

(Option de paiement CB disponible uniquement pour les organismes non lucratifs ; les réseaux internes d'entreprises et commerces LGBT+ sont invitées à régler leurs cotisations par virement bancaire ou par chèque)

Paiement par **Virement Bancaire** : [IBAN de l'Inter-LGBT](#)

Par **Chèque** à l'ordre de Inter-LGBT, a envoyer à :

Inter-LGBT - Marche des Fiertés
c/o Maison des associations de Paris Centre
Boîte n°8
5 rue Perrée
75003 PARIS

Données personnelles

J'autorise l'Inter-LGBT à utiliser les données personnelles collectées par ce formulaire d'inscription

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Inter-LGBT pour l'organisation de la Marche des Fiertés LGBT+ de Paris. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées à la coordination du pôle inter-associatif de l'Inter-LGBT pour aspects fonctionnels et organisationnels de la Marche des Fiertés. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : marche@inter-lgbt.org

En validant ce dossier d'inscription, l'organisme : *

- S'engage à assister à la réunion technique et consignes de sécurité
- S'engage à respecter les limitations mentionnées page 9 du Guide d'inscription
- S'engage à respecter et faire respecter les consignes
- S'engage à respecter les 3 minutes de silence durant la Marche
- Certifie sur l'honneur de la sincérité des informations communiquées

Ne pas respecter les modalités engage le·a représentant·e légal·e de l'organisme. * Guide d'inscription (PDF 4Mo) : https://inter-lgbt-my.sharepoint.com/:b/g/personal/admsystemes_interlgbt_onmicrosoft_com/EaOQ0XR_WLlNlaG_VwUf6y0Ry0_nMvU5CUQV40bWCAcQ2e-RL20T

S'engager

Veuillez accepter toutes les modalités d'inscription avant de signer votre dossier.

Contacts

E-mail : marche@inter-lgbt.org

Alexandre Schon

06 73 03 84 31

Délégué Marche des Fiertés



Inter-LGBT
L'INTERASSOCIATIVE LESBIENNE, GAIE, BI ET TRANS

